

Provided by the Church of the Lutheran Confession - Board of Missions

Une étude systématique des enseignements bibliques (Dogmatique)

Leçon 13.19 – La doctrine de l’Église et du ministère

Les dons du Christ à son Église pour le ministère public

Le Christ a donné le ministère des clefs à chaque chrétien et à chaque groupe de chrétiens. Pour aider les chrétiens à accomplir ce service de l’Évangile dans le monde, le Christ a également établi ce que nous appelons le ministère public. C'est-à-dire que le Christ a donné des dons spéciaux à son Église sur terre et qu'il lui a enseigné comment utiliser ces dons pour le bénéfice de tous. Paul a écrit aux chrétiens de Rome : « **comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres. Puisque nous avons des dons différents, selon la grâce qui nous a été accordée** » (Romains 12:4-6). « **À chacun la manifestation de l’Esprit est donnée pour l’utilité commune** » (1 Corinthiens 12:7).

Tous les chrétiens sont égaux devant Dieu en ce sens que chacun d'entre eux est un fils ou une fille de Dieu, avec la même bénédiction du pardon des péchés en Christ, la même présence de Dieu dans leur vie, la même espérance de la vie éternelle et le même accès total à Dieu dans la prière. L'apôtre Paul l'a clairement exprimé par ses paroles : « **vous êtes tous fils de Dieu par la foi en Jésus-Christ ; vous tous, qui avez été baptisés en Christ, vous avez revêtu Christ. Il n'y a plus ni Juif ni Grec, il n'y a plus ni esclave ni libre, il n'y a plus ni homme ni femme ; car tous vous êtes un en Jésus-Christ. Et si vous êtes à Christ, vous êtes donc la postérité d'Abraham, héritiers selon la promesse** » (Galates 3:26-29).

Mais les chrétiens diffèrent les uns des autres par les dons spéciaux que Dieu leur a accordés, et par conséquent les chrétiens ont des fonctions ou des tâches différentes dans l’Église selon les dons que Dieu leur a accordés, tout comme les différents membres du corps humain ont des fonctions différentes. Les chrétiens ont le privilège de reconnaître les dons particuliers que Dieu a accordés à certains d'entre eux et d'appeler ces personnes douées à utiliser leurs dons particuliers dans le ministère de l’Évangile. C'est ce que l'on entend par ministère public. Certaines personnes ayant des dons particuliers sont appelées par des congrégations chrétiennes ou des corps ecclésiastiques plus vastes à utiliser leurs dons au profit et au nom des chrétiens qui les ont appelées. C'est pourquoi on l'appelle le ministère public. Ces ministres publics accomplissent leur travail non pas en leur nom propre en tant que chrétiens individuels, mais au nom des chrétiens qui les ont appelés. Ainsi, ils sont les serviteurs ou les ministres non seulement de Dieu, mais aussi des chrétiens qui les ont appelés, qu'il s'agisse d'une petite assemblée de deux ou trois personnes, d'une grande assemblée de centaines ou de milliers de personnes, ou d'un corps ecclésiastique composé de quelques congrégations ou de plusieurs congrégations. Bien que ces ministres appelés soient les serviteurs de ceux qui les ont appelés, s'il y a un conflit entre ce que dit le Christ et ce que dit le groupe de chrétiens qui les a appelés, c'est ce que dit le Christ qui doit primer.

Il est important que ces personnes douées ne se considèrent pas comme des seigneurs et des maîtres de l’Église du Christ. Jésus a dit à ses disciples qu'ils ne devaient pas imiter les pharisiens, qui faisaient leurs œuvres « **pour être vus des hommes** » (Matthieu 23:5), ou pour être honorés par les hommes en ayant « **la première place dans les festins, et les premiers sièges dans les synagogues ; ils aiment à être salués dans les places publiques** » (Matthieu 23:6-7), et d'autres priviléges de ce genre. Il dit plutôt : « **Un seul est votre Maître, et vous êtes tous frères. Et nappelez personne sur la terre votre père ; car un seul est votre Père, celui qui est dans les cieux. Ne vous faites pas appeler directeurs ; car un seul est votre Directeur, le Christ. Le plus grand parmi vous sera votre serviteur. Quiconque s'élèvera sera abaissé, et quiconque s'abaissera sera élevé** » (Matthieu 23:8-12).

La nuit même de l'arrestation de Jésus « **il s'éleva aussi parmi les apôtres une contestation : lequel d'entre eux devait être estimé le plus grand ?** Jésus leur dit : **Les rois des nations les maîtrisent, et ceux qui les dominent sont appelés bienfaiteurs. Qu'il n'en soit pas de même pour vous. Mais que le plus grand parmi vous soit comme le plus petit, et celui qui gouverne comme celui qui sert** » (Luc 22:24-26).

La Bible mentionne certains des dons que le Christ a accordés aux premiers chrétiens. Paul a écrit aux Corinthiens : « **Vous êtes le corps de Christ, et vous êtes ses membres, chacun pour sa part. Et Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues. Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils docteurs ? Tous ont-ils le don des miracles ? Tous ont-ils le don des guérisons ? Tous parlent-ils en langues ? Tous interprètent-ils ? Aspirez aux dons les meilleurs** » (1 Corinthiens 12:27-31).

Remarquez que c'est Dieu qui a donné ces dons à son Église. Dans de nombreux cas, c'est Dieu lui-même qui a d'abord nommé *directement* ces personnes à leur poste. Par exemple, le Christ lui-même a personnellement choisi ses apôtres. Plus tard, Dieu a appelé ou nommé des personnes à leurs fonctions *indirectement*, par l'intermédiaire des chrétiens, comme il l'a fait, par exemple, lors du choix des sept assistants dans l'assemblée de Jérusalem (Actes 6:1-6). Dans les deux cas, nous devons considérer ces serviteurs de l'Église comme ayant été appelés par Dieu. L'apôtre Paul a rappelé aux anciens d'Éphèse que c'est le Saint-Esprit qui les a nommés responsables de l'Église du Christ. Paul a dit : « **Prenez donc garde à vous-mêmes, et à tout le troupeau sur lequel le Saint-Esprit vous a établis évêques, pour paître l'Église du Seigneur, qu'il s'est acquise par son propre sang** » (Actes 20:28).

Après que l'enseignement des apôtres a été mis par écrit dans notre Nouveau Testament, le Seigneur n'a plus jugé bon de donner à son Église autant de dons surnaturels, tels que le don de prophétie, les guérisons miraculeuses ou la capacité soudaine de parler des langues étrangères non apprises. Mais les dons d'enseigner, d'aider et d'administrer ont été maintenus au fil des ans et se retrouvent encore aujourd'hui dans l'Église.

Ces dons que le Christ a accordés à son Église sont abordés dans la lettre de Paul aux Éphésiens : « **À chacun de nous la grâce a été donnée selon la mesure du don de Christ. C'est pourquoi il est dit : Étant monté en haut, il a emmené des captifs, Et il a fait des dons aux hommes. ... Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélisateurs, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ** » (Éphésiens 4:7-13).

Les apôtres sont cités en premier, car ces dons sont fondamentaux pour le travail de l'Église. Nous avons leurs écrits dans le Nouveau Testament et nous utilisons ces dons en permanence. Les prophètes dont il est question sont ceux qui, comme Agabus (Actes 11:28 et 21:10), ont reçu des messages spéciaux de Dieu dans les premiers temps pour le bénéfice de son Église. Il n'y a aucune raison de croire que notre Seigneur fournisse encore aujourd'hui de tels prophètes à son Église. Les écrits des prophètes de l'Ancien Testament et des apôtres du Nouveau Testament constituent la Parole suffisante de Dieu pour nous. Les évangélisateurs sont des prédateurs de l'Évangile, et le Christ en fournit encore à son Église. Les pasteurs sont des bergers qui veillent sur les troupeaux de croyants du Christ en différents endroits. Ces pasteurs sont aussi des enseignants de la Parole de Dieu. Les lettres de Paul à Timothée et à Tite sont appelées lettres pastorales parce que c'est dans ces lettres en particulier que Paul définit les tâches de ces pasteurs. Le Seigneur fournit également d'autres ouvriers dans son Église, tels que les instituteurs, les anciens de la congrégation, les musiciens, les administrateurs et les diacres, qui peuvent tous être appelés par les chrétiens à des fonctions spécifiques dans son Église.

Lorsque la congrégation de Jérusalem a eu besoin d'assistants pour distribuer de la nourriture aux nécessiteux, les apôtres ont dit : « **Choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon**

témoignage, qui soient pleins d’Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi » (Actes 6:3). Ils devaient chercher des personnes à qui le Seigneur avait donné certaines caractéristiques, à la fois spirituelles et pratiques. Ainsi, lorsque nous, chrétiens d’aujourd’hui, avons besoin de personnes pour accomplir certaines tâches au sein de l’Église, nous cherchons ceux à qui Dieu a donné les dons nécessaires pour le travail à accomplir.

Paul a indiqué à Timothée les dons nécessaires à un « **évêque** », c'est-à-dire un surveillant spirituel, un berger spirituel ou un pasteur. « **Si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une œuvre excellente. Il faut donc que l'évêque soit irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, modéré, réglé dans sa conduite, hospitalier, propre à l'enseignement.** Il faut qu'il ne soit ni adonné au vin, ni violent, mais indulgent, pacifique, désintéressé. Il faut qu'il dirige bien sa propre maison, et qu'il tienne ses enfants dans la soumission et dans une parfaite honnêteté ; car si quelqu'un ne sait pas diriger sa propre maison, comment prendra-t-il soin de l'Église de Dieu ? Il ne faut pas qu'il soit un nouveau converti, de peur qu'enflé d'orgueil il ne tombe sous le jugement du diable. Il faut aussi qu'il reçoive un bon témoignage de ceux du dehors, afin de ne pas tomber dans l'opprobre et dans les pièges du diable » (1 Timothée 3:1-7).

Par conséquent, lorsqu'un groupe de chrétiens a besoin d'un berger spirituel, ils ne doivent pas choisir des noms au hasard. Ils doivent examiner attentivement les dons que Dieu leur a accordés et choisir l'homme qui a été béni par ces dons. Il s'agit d'une question très sérieuse, car le diable peut créer le chaos dans une église par l'intermédiaire d'un mauvais dirigeant. Lorsque les chrétiens d'Antioche de Syrie étaient en train de choisir des missionnaires pour aller dans les territoires païens, ils ont envoyé Barnabas et Paul sur le chemin « **après avoir jeûné et prié** » (Actes 13:3).

La plupart des dons qu'ils devaient rechercher chez un candidat sont des dons que tout chrétien devrait s'efforcer d'acquérir, mais il y avait un don en particulier que l'on ne trouve pas chez tous les chrétiens. Il s'agit du don d'être « **propre à l'enseignement** ». Paul insiste sur ce même don dans sa lettre à Tite, où il énumère à nouveau les qualités que nous devons rechercher chez ceux qui sont appelés à devenir des bergers spirituels : « **Je t'ai laissé en Crète, afin que tu mettes en ordre ce qui reste à régler, et que, selon mes instructions, tu établisses des anciens dans chaque ville, s'il s'y trouve quelque homme irréprochable, mari d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de débauche ni rebelles. Car il faut que l'évêque soit irréprochable, comme économe de Dieu ; qu'il ne soit ni arrogant, ni colère, ni adonné au vin, ni violent, ni porté à un gain déshonnête ; mais qu'il soit hospitalier, ami des gens de bien, modéré, juste, saint, tempérant, attaché à la vraie parole telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de réfuter les contradicteurs** » (Tite 1:5-9). Les leaders spirituels doivent avoir une bonne connaissance de la Parole de Dieu afin de pouvoir détecter les faux enseignants et les corriger à partir de la Parole de Dieu.

Notez que Jésus a choisi des hommes, et non des femmes, pour être ses apôtres et les dirigeants de son Église. De même, l'apôtre Paul ne parle que des hommes comme étant qualifiés pour être les chefs spirituels du peuple de Dieu et les enseignants dans les congrégations du Christ. En fait, Paul a écrit spécifiquement à Timothée : « **Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre de l'autorité sur l'homme ; mais elle doit demeurer dans le silence. Car Adam a été formé le premier, Eve ensuite ; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression** » (1 Timothée 2:12-14). Notez que cette instruction était basée sur le plan original de Dieu pour l'homme et la femme lors de la création : l'homme devait être le chef et la femme son aide. Paul a écrit la même chose à la congrégation de Corinthe : « **Que les femmes se taisent dans les assemblées, car il ne leur est pas permis d'y parler** » (1 Corinthiens 14:34). Ce qui est interdit aux femmes, c'est d'enseigner les hommes ou d'avoir autorité sur eux dans l’Église ; elles ne sont pas autorisées à s'adresser à une assemblée composée d'hommes. Les femmes peuvent enseigner à d'autres femmes et à des enfants. Si quelqu'un dit que ce n'était que l'opinion de Paul et qu'elle ne s'applique plus aujourd'hui, rappelez-vous qu'après avoir donné cette instruction, Paul a écrit : « **Ce que je vous écris est un commandement du Seigneur** » (1 Corinthiens 14:37).

Dans sa première lettre à Timothée, Paul a également énuméré les qualifications requises pour les diacres (ou assistants) dans l'Église. « **Les diacres aussi doivent être honnêtes, éloignés de la duplicité, des excès du vin, d'un gain sordide, conservant le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'on les éprouve d'abord, et qu'ils exercent ensuite leur ministère, s'ils sont sans reproche. Les femmes, de même, doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses. Les diacres doivent être maris d'une seule femme, et diriger bien leurs enfants et leurs propres maisons** » (1 Timothée 3:8-12).

Notez que ces diacres (aides) n'avaient pas besoin d'être « **propre à l'enseignement** », car leur travail n'incluait pas l'enseignement de la Parole de Dieu. Étant donné que le mot grec traduit par « femmes » dans 1 Timothée 3:11 n'est pas utilisé plus tôt pour désigner les épouses des évêques ou des pasteurs, il est probable que 1 Timothée 3:11 soit mieux compris comme se référant aux femmes qui servaient l'Église de la même manière que les diacres masculins. Ces femmes « **doivent être honnêtes, non médisantes, sobres, fidèles en toutes choses** ». Dans ses lettres, l'apôtre Paul mentionne le service de diverses femmes qui l'ont aidé dans son travail et qui ont servi l'Église. Voir Romains 16:1-15.

Le ministère public dans l'Église du Christ peut prendre des formes très diverses. Les congrégations chrétiennes et les corps ecclésiastiques sont libres d'appeler des personnes à prendre en charge l'ensemble de la supervision spirituelle des chrétiens dans un certain domaine ou, s'ils le préfèrent, de répartir les différentes tâches entre plusieurs personnes ayant les dons et la formation nécessaires. Par exemple, un ministre peut être appelé à s'occuper de la formation chrétienne des enfants. Un autre ministre peut être appelé à diriger les cultes du dimanche. Un autre ministre peut être appelé à visiter les malades. Chaque fois qu'il y a un besoin particulier, les chrétiens peuvent appeler quelqu'un pour répondre à ce besoin. Si un homme de la congrégation a un talent particulier, la congrégation peut vouloir appeler cette personne à utiliser ce talent d'une manière particulière, par exemple pour écrire des hymnes ou enseigner le chant ou diriger le culte, ou peut-être pour prêcher la Parole de Dieu à la radio ou à la télévision. Un corps d'église tel qu'un synode a besoin d'hommes ayant des talents particuliers, par exemple quelqu'un pour établir de nouvelles congrégations dans les villages voisins, ou pour être responsable des écoles chrétiennes dans une certaine région, ou pour être responsable d'un séminaire destiné à former des hommes au métier de pasteur, ou pour enseigner les langues bibliques que sont le grec et l'hébreu.

Deux principes de base doivent être respectés lors de la mise en place des différents ministères dans l'Église du Christ. Le premier : « **Que tout se fasse avec bienséance et avec ordre** » (1 Corinthiens 14:40). « **Car Dieu n'est pas un Dieu de désordre, mais de paix** » (1 Corinthiens 14:33). Deuxièmement : « **Que tout ce que vous faites se fasse avec charité !** » (1 Corinthiens 16:14).

L'Église de la Confession luthérienne (CLC) a adopté la déclaration suivante pour rappeler comment nous comprenons la Parole de Dieu. « *Dans la liberté chrétienne, si les circonstances l'exigent et si le Seigneur fournit la diversité des dons, des opérations et des ministères, l'Église peut séparer les diverses fonctions du ministère public de la Parole et les répartir entre le nombre de personnes qualifiées qu'elle choisit d'appeler. Il est essentiel que chaque appel ainsi lancé précise le domaine de responsabilité et le type de tâche ainsi assigné, et que chaque ouvrier respecte les termes de son appel* » (*Concerning Church and Ministry*, pp. 32-33).

Questions

1. À qui le Christ a-t-il confié le ministère de l’Évangile ?
2. Qu’entend-on par ministère public ?
3. En quoi tous les chrétiens sont-ils identiques ? En quoi sont-ils différents ?
4. Pourquoi les dirigeants chrétiens d’aujourd’hui ne devraient-ils pas imiter les Pharisiens ?
5. Quels sont certains des dons que le Christ a accordés aux premiers chrétiens ?
6. Quelle nouvelle fonction ecclésiastique la congrégation de Jérusalem a-t-elle créée lorsqu’il y avait un besoin particulier ?
7. Pourquoi n’est-il pas nécessaire que toutes les congrégations aient les mêmes types de ministres de l’Évangile ?
8. Quelles sont les qualifications requises pour les ministres dans l’Église du Christ ?
9. Quel type de fonction ecclésiastique ne devrait pas être accordé aux femmes ?
10. Quelle compétence particulière devraient avoir tous les bergers spirituels ?
11. De quelle manière les femmes peuvent-elles servir la congrégation chrétienne ?
12. S’il existe des besoins particuliers dans le ministère de l’Évangile dans votre localité, nommez ces besoins et suggérez des moyens de les satisfaire.
13. Quels sont les besoins particuliers d’un synode ou d’un corps d’église ?